



Nouvelle campagne de prévention INPES

Rubrique : actualités - Date : lundi 22 septembre 2008

« Ne laissez pas le tabac décider pour vous ! »

Le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et l'INPES ont décidé de mener une campagne de communication dont l'objectif est d'inciter les jeunes à résister au tabac en leur faisant prendre conscience que la cigarette les prive de leur liberté. Pour cela, la campagne met en scène la dépendance au tabac afin que les jeunes qui voient dans le fait d'allumer une cigarette un choix libre et autonome, prennent conscience qu'ils sont en fait victimes du tabac. Cette campagne s'adresse aux jeunes de 15 à 24 ans, car en dépit des connaissances actuelles sur les dangers du tabac, le nombre de fumeurs chez les jeunes reste élevé malgré une diminution observée grâce aux politiques menées depuis plusieurs années. Rappelons que le tabagisme actif est la première cause de mortalité évitable en France¹.

Les jeunes, cible de choix de l'industrie du tabac

Les jeunes sont depuis de nombreuses années les cibles de l'industrie du tabac qui a su s'adapter aux contraintes de la législation (Loi Evin, interdiction de la publicité) en développant de nouvelles stratégies pour les séduire (paquets funs, sponsoring&). Elle développe également des programmes de prévention « citoyen » qui inscrivent l'acte de fumer dans l'univers de l'adulte, donc de l'interdit et de la transgression pour les jeunes. Ces programmes renforcent le pouvoir d'attraction du tabac et font de la cigarette un instrument de reconnaissance, d'appartenance à un groupe et d'émancipation. L'industrie agit également directement sur son produit (sélection de plant de tabac, ajout d'ammoniaque&) pour accroître la dépendance des fumeurs.

Un dispositif de communication pour agir sur les représentations

Le dispositif met à mal les représentations du tabac en montrant que fumer n'est pas un acte d'affirmation de sa liberté mais bien une entrée dans la dépendance, guidée par l'industrie. Il s'appuie sur la signature « Ne laissez pas le tabac décider pour vous ».

* **Deux spots télévisés seront diffusés en métropole du 20 septembre au 14 octobre et dans les DOM du 20 septembre au 11 octobre** sur les chaînes hertziennes, les chaînes jeunes du câble et du satellite. Ils mettent en scène un personnage, symbole du tabac et de la manipulation de son industrie, qui guide les gestes des jeunes pour les pousser à allumer une cigarette. Un des spots sera également diffusé au cinéma du 1er au 29 octobre.

http://www.inpes.sante.fr/audio_vid...

http://www.inpes.sante.fr/audio_vid...

* **Un site internet www.vous-decidez.fr** propose un film interactif, dans lequel l'internaute peut choisir de résister au

tabac. Ce site délivre également une information synthétique sur la dépendance, ainsi que les moyens pour arrêter. Une campagne de bannières web en fera la promotion du 15 septembre au 19 octobre sur des sites jeunes.

* Plusieurs opérations de terrain déclinant la signature de la campagne et faisant la promotion du site Internet auront également lieu tout au long du mois de septembre et d'octobre. 500 000 dépliants « Après les cours, le tabac décide pour vous. ») seront ainsi distribués devant 1000 lycées ; 110 000 cartes postales titrées « Entre les plats, le tabac décide pour vous » et « A l'heure du café, le tabac décide pour vous » seront disponibles dans les bars, cafés, restaurants ; les plus gros 10 cinémas multiplexes de France auront leur façade recouverte d'un adhésif portant les messages « Avant le ciné, le tabac décide pour vous. » et « Après le ciné, le tabac décide pour vous. » ; les 15 discothèques et établissements de nuit les plus fréquentés verront leurs espaces fumeurs animés « A chaque sortie, le tabac décide pour vous » du 20 septembre au 20 décembre .

POUR VOIR LES VIDEOS DE LA CAMPAGNE
<http://www.inpes.sante.fr/>